

PÔLE FINANCES ET SERVICES À LA POPULATION Direction des Finances Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 068-200066009-20251013-2914C-2025-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/10/2025 Publication : 30/10/2025

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 30 octobre 2025 Le Président



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

Sous la présidence de Fabian JORDAN Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION Séance du 13 octobre 2025

83 élus présents (104 en exercice, 12 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS - TRANSFERTS ET CRÉATIONS DE CRÉDITS (7.1.2/2914C)

Pour permettre aux services communautaires de poursuivre leurs activités, il convient de procéder aux créations et transferts de crédits suivants sur le budget annexe des transports urbains :

SECTION DE FONCTIONNEMENT								
DEPENSES				RECETTES				
LIGNE DE	NATURE	LIBELLE DE LA LIGNE DE CREDIT	MONTANT	LIGNE DE	NATURE	LIBELLE DE LA LIGNE DE CREDIT	MONTANT	
CREDIT				CREDIT				
- €							- €	
SECTION D'INVESTISSEMENT								
DEPENSES				RECETTES				
LIGNE DE CREDIT	NATURE	LIBELLE DE LA LIGNE DE CREDIT	MONTANT	LIGNE DE CREDIT	NATURE	LIBELLE DE LA LIGNE DE CREDIT	MONTANT	
	CHAPITRE 041				CHAPITRE 041			
5239	2156	BASCULE FRAIS ETUDES	400 000,00 €	2176	2031	ORDRE FRAIS ETUDES	400 000,00 €	
		TOTAL	400 000,00 €			TOTAL	400 000,00 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération approuve les créations et transferts de crédits proposés.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

Fabian JORDAN